

MARCHE ELABORATION DE RAMO : Réponses aux questions des candidats

OPERATEUR A :

1. **Le RAMO doit être livré à la commission le 11 juin 2019 ce qui laisse une période de travail pour le prestataire extrêmement courte (un peu plus de deux mois) au vu des tâches demandées.**

Le prestataire dispose de 3.5 mois à compter de la notification pour fournir une V1 à la Commission.

2. **Outre la collecte, le calcul et le renseignement d'un nombre élevé d'indicateurs, une approche statistique est nécessaire pour la collecte des données à 6 mois sur une population de 9000 participants, ce qui suppose (ainsi qu'indiqué par les documents de guidante européens) la mise en œuvre d'une démarche d'enquête longue et minutieuse: détermination des critères d'échantillonnage, construction de l'échantillon, réalisation des enquêtes (collecte des informations, mails, coup de téléphone...), renseignement des indicateurs, analyse et pondération de leur valeur en fonction de la fiabilité de l'échantillon et de la qualité des données collectées.**

Afin de moduler notre proposition nous souhaiterions:

- **2.1 Connaître l'état des données disponibles: disposez-vous de l'ensemble des données relatives à tous les projets financés et à tous les bénéficiaires ?**

S'agissant du FSE, les données relatives aux projets financés et aux bénéficiaires sont consignées au sein du système d'information Ma Démarche FSE. Les coordonnées des participants y sont d'ailleurs disponibles et permettront les prises de contact nécessaires à la collecte des données à 6 mois.

A noter enfin que les données relatives aux indicateurs spécifiques n'apparaissent pas dans la base Ma démarche FSE.

Compte tenu du nombre peu élevé d'opérateurs concernés par ces indicateurs, les contacter ne posera pas de problème particulier

S'agissant du FEDER, l'ensemble des données relatives aux projets financés et aux bénéficiaires sont réparties entre le système d'information Synergie et les dossiers conservés au format papier. Les fonds de dossier seront tenus à disposition dans le cadre de la prestation objet du marché.

- **2.2 Les indicateurs ont-ils été tous correctement saisis dans les outils décisionnels et dans Synergie ?**

Les données indicateurs sont tous par principe reportés au sein des supports précités. Les données éventuellement manquantes pourront être complétées en sollicitant les services instructeurs à partir des fonds de dossiers.

- **2.3 Est ce que les services de la DIECTE ont commencé en amont de cet appel d'offre à collecter et organiser les informations pour optimiser les**

deux mois de travail consacrés au RAMO avant sa transmission à la commission le 11 juin ?

Les services de la DIECCTE, de la Préfecture et de la COM de Saint-Martin tiennent à disposition du prestataire les tableaux de suivi de la programmation et de l'exécution financière au titre du PO, de même que les fonds de dossier. Les données qualitatives de type indicateur sont quant à elles maintenues à disposition au sein des systèmes d'information

3. Concernant les instruments financiers, pouvez-vous nous dire s'ils ont été mobilisés ? Le PO mentionne la possibilité de mettre en œuvre une articulation avec le PCIS pour l'OS 3.4 (conseil général) pour le FSE et des fonds de prêts et de garantie pour les entreprises concernant les OS 9.1 et 9.2 pour le FEDER. Comment sont-ils gérés ?

A l'issue d'appel d'offres, deux opérateurs ont été programmés au titre des OS 9.1 et 9.2 pour la gestion en direct d'un fond de garantie et d'un dispositif de prêt à taux zéro. Ces opérateurs sont à ce jour en attente d'un conventionnement au titre du programme opérationnel.

4. S'agissant du nombre d'indicateur à 6 mois devant être collecté, il s'agit de :

FSE :

— les participants exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation,

— les participants jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation,

— les participants de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation,

— les participants défavorisées exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation.

A ces indicateurs communs se rajoutent l'ensemble des indicateurs spécifiques correspondant nécessitant une collecte à + 6 mois : en l'occurrence le « taux de solutions trouvées à 6 mois sur la population accompagnée » sur l'axe 7, au titre de la priorité 10.1.

OPERATEUR B:

5. Serait-il possible de nous transmettre le dernier RAMO du PO et la version modifiée du PO FSE Etat ?

Le dernier RAMO est disponible sur les sites internet de la DIECCTE Guadeloupe et de la Préfecture

Le dernier programme opérationnel FEDER-FSE Guadeloupe et Saint-Martin sous autorité de gestion de l'Etat est disponible: les sites internet de la DIECCTE Guadeloupe et de la Préfecture

La dernière version révisée du programme n'est pas communicable dans la mesure où elle est encore à l'étude au niveau de la Commission Européenne.

Toutefois, le prestataire retenu pourra y avoir accès dans le cadre de ses travaux, étant entendu que ce document a vocation à être validé d'ici la transmission du rapport annuel de mise en œuvre.

6. Concernant les enquêtes prévues pour le renseignement des indicateurs spécifiques, des enquêtes porteurs sont-elles à prévoir pour renseigner les indicateurs spécifiques FEDER de Saint Martin ?

Les indicateurs spécifiques de réalisation FEDER ne nécessitent pas d'enquête auprès des porteurs.

Quant aux indicateurs spécifiques de résultat FEDER, ceux-ci sont de nature macro-économique et devront être collectés en sollicitant les fournisseurs de données idoines. Les fournisseurs de données ont été par principe consignés au sein du DOMO 1 lors de la conception des programmes. A noter que la pertinence du fournisseur a pu évoluer depuis la conception du programme et qu'il faudra éventuellement rechercher le fournisseur actuellement pertinent dans le cadre du présent marché.

Le DOMO 1 est disponible à l'adresse suivante : site internet de la DIECCTE Guadeloupe

7. Ces indicateurs FEDER spécifiques ont-ils déjà fait l'objet d'un renseignement ? (ce n'est pas précisé dans le CCTP).

Les indicateurs de réalisation FEDER sont renseignés au sein de chaque rapport annuel depuis le début de la programmation.

Les indicateurs de résultat FEDER n'ont quant à eux jamais été renseignés depuis le début de la programmation. Ce travail devra être opéré dans le cadre du présent marché pour les années 2014 à 2018.

8. A la lecture des intitulés des indicateurs spécifique, il semble qu'une large partie des indicateurs spécifique FSE peuvent être calculés à partir des données individuelles MDFSE sans avoir recours à des enquêtes porteurs mais simplement en ciblant les porteurs dans la base MDFSE. Ex :

- 8.1 *REA01* Nombre de participants D.E. ayant bénéficié d'un parcours personnalisé
- 8.2 *IND03* Taux de participants chômeurs qui suivent l'intervention soutenue au profit des NEET jusqu'à son terme
- 8.5 *IND07* Salariés de niveau V et infra V ayant obtenu une qualification à l'issue de l'action (IC)
- 8.5 *REA03* Nombre de créateurs ou dirigeants engagés dans une action de formation

Le recours à l'enquête s'explique par le fait que les indicateurs spécifiques ne sont pas paramétrés dans Ma démarche FSE. Aussi, les données individuelles réglementaires (elles paramétrées) ne pourront servir que de base à un travail d'investigation auprès des porteurs.

Ex :

→ REA01

Nombre de participants D.E. ayant bénéficié d'un parcours personnalisé

Il est possible d'identifier dans la base MDFSE le nombre de participant demandeurs d'emploi (c'est d'ailleurs un des indicateurs communs de réalisation paramétré dans le système d'information). Toutefois, afin de déterminer le nombre de participants demandeurs d'emploi **qui ont bénéficié d'un parcours personnalisé**, il conviendra de balayer l'ensemble des opérations et prendre l'attache des bénéficiaires pour effectuer un pointage.

9. Concernant ce point : une habilitation SFC ad hoc sera confiée au prestataire en ce qui concerne la saisie synthétique des données. : Le prestataire devra-t-il être sur place pour renseigner le logiciel SFC ou cette autorisation permet un accès à distance sur SFC (depuis la métropole ?)

Compte tenu des règles strictes de gestion des habilitations sur cette plate-forme, le prestataire aura accès à l'extraction SFC du rapport annuel de mise en œuvre renforcé type. Il s'agit d'un fichier modifiable (word et excel) qui devra être renseigné en respectant les limitations de caractère demandées. Ce document constituera une version synthétique et saisissable du rapport annuel de mise en œuvre demandé.